

HI-MACS® JOINT ADHESIVE KIT - COMPONENT A

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit: HI-MACS® JOINT ADHESIVE KIT - COMPONENT A

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Utilisations identifiées pertinentes: Adhésif.

Utilisations déconseillées: Ne pas utiliser dans des applications médicales impliquant une implantation permanente dans le corps humain.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

LG Hausys Europe GmbH
Lyoner St 15
60528 Frankfurt Am Main
Germany

Adresse électronique d'une personne compétente responsable de la FDS:

Jack Lee: woogi@lghausys.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

2.1.1 Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]:

Liquide inflammable:	Flam. Liq. 2, H225
Corrosion/irritation cutanée:	Skin Irrit. 2, H315
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Eye Irrit. 2, H319
Sensibilisation cutanée:	Skin Sens. 1, H317
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (irritation des voies respiratoires):	STOT SE 3, H335

2.1.2 Classification conformément à la directive 1999/45/CE:

Facilement inflammable:	F; R11
Irritant:	Xi; R36/37/38
Sensibilisant:	R43

2.1.3 Informations supplémentaires: Pour le texte intégral des phrases R et des mentions de danger: voir la SECTION 16.

2.2 Éléments d'étiquetage:

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008:

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement: Danger

Mentions de danger:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

HI-MACS® JOINT ADHESIVE KIT - COMPONENT A

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261 Éviter de respirer les vapeurs.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P403+P233+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Composants dangereux pour l'étiquetage: Méthacrylate de méthyle.

2.3 Autres dangers: Il n'y a aucune information additionnelle.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances: Non pertinent.

3.2 Mélanges: Description du mélange: Résine synthétique et charge. Le mélange contient ces substances:

Dénomination	Numéro CE/CAS	Classification				Conc. (%)
		67/548/CEE	CLP			
			Classes de danger et catégories de danger	Mentions de danger	Pictogrammes/ Mentions d'avertissement	
Méthacrylate de méthyle ^{1,D}	201-297-1 / 80-62-6	Facilement inflammable F; R11 Irritant Xi; R36 ² /37/38 Sensibilisant R43	Flam. Liq. 2 Skin Irrit. 2 Eye Irrit. 2 ² Skin Sens. 1 STOT SE 3	H225 H315 H319 ² H317 H335	GHS02 GHS07 Dgr	55.7
Dioxyde de titane ¹	236-675-5/ 13463-67-7	-	-	-	-	<1.2
Noir de carbone ¹	215-609-9/ 1333-86-4	-	-	-	-	<1.2

¹ Substance avec les limites d'exposition.

² Classification selon le fabricant.

Note D: Certaines substances susceptibles de se polymériser ou de se décomposer spontanément sont généralement mises sur le marché sous une forme stabilisée. C'est sous cette forme qu'elles sont reprises à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) n° 1272/2008. Cependant, de telles substances sont parfois mises sur le marché sous une forme non stabilisée. Dans ce cas, le fournisseur qui met une telle substance sur le marché doit faire figurer sur l'étiquette le nom de la substance suivi de la mention "non stabilisé(e)".

Pour le texte intégral des phrases R et des mentions de danger: voir la SECTION 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

Date: 6.3.2015

Date de la révision: -

Numéro de la révision: -

Page 2 de 8

FDS préparé par: Ekotoxikologické centrum Bratislava s.r.o.

4.1 Description des premiers secours:**Notes générales**

Ne pas laisser la personne concernée sans surveillance. Éloigner la victime de la zone de danger. Tenir la personne concernée tranquille, au chaud et couvert. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, mettre en position latérale de sécurité et ne rien administrer par la bouche.

Après inhalation

En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt de respiration, envoyer immédiatement chercher un médecin et ordonner les premiers secours. Dans les cas de l'irritation des voies respiratoires consulter un médecin. Fournir de l'air frais.

Après contact cutané

Laver abondamment à l'eau et au savon.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 minutes à l'eau courante.

Après ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Administrer du charbon actif. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Jusqu'à présent pas de symptômes et effets connus.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires: Aucune.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1 Moyens d'extinction:**

Moyens d'extinction appropriés: l'eau pulvérisée, mousse résistant à l'alcool, poudre d'extinction, dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés: jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: En cas de ventilation insuffisante et/ou lors de l'utilisation, formation de mélange vapeur-air inflammable/explosif possible. Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et se propagent au sol. Les substances ou les mélanges inflammables sont susceptibles de se présenter en particulier dans des emplacements sans aération, par ex. des points bas non ventilés tels que les fosses, les conduites et les puits.

Produits de combustion dangereux: oxydes azotés (NO_x), monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂).

5.3 Conseils aux pompiers: En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement. Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. Collecter l'eau d'extinction contaminée séparément. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Pour les non-secouristes: Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éliminer toutes les sources d'ignition. Mettre les personnes à l'abri.

Pour les secouristes: Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs.

HI-MACS® JOINT ADHESIVE KIT - COMPONENT A

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Retenir et éliminer l'eau de lavage contaminé.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Essuyer avec une matière absorbante (p. ex. chiffon, toison). Recueillir le produit répandu (sciure de bois, diatomite, sable, liant universel). Placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Aérer la zone touchée.

6.4 Référence à d'autres sections: Produits de combustion dangereux: voir la section 5. Équipement de protection individuel: voir section 8. Matières incompatibles: voir section 10. Considérations relatives à l'élimination: voir section 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Utilisation d'une ventilation locale et générale. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. En raison du danger d'explosion éviter tout écoulement des vapeurs dans les caves, les cheminées et les fosses. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les substances ou les mélanges inflammables sont susceptibles de se présenter en particulier dans des emplacements sans aération, par ex. des points bas non ventilés tels que les fosses, les conduites et les puits. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, se propagent au sol et forment avec l'air un mélange explosif. Les vapeurs forment avec l'air un mélange explosif. Lavez les mains après chaque utilisation. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlevez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Ne conservez jamais des aliments ou des boissons à proximité de produits chimiques. Ne placez jamais des produits chimiques dans des récipients qui sont normalement utilisés pour la nourriture ou la boisson. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités: Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Utilisation d'une ventilation locale et générale. Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Aucune donnée disponible.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle:

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, INRS, 2012:

Désignation	N° CAS	VME		VLCT (ou VLE)		Observations
		ppm	mg.m ⁻³	ppm	mg.m ⁻³	
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	50	205	100	410	-
Dioxyde de titane	13463-67-7	-	10	-	-	-

HI-MACS® JOINT ADHESIVE KIT - COMPONENT A

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Noir de carbone	1333-86-4	-	3,5	-	-	-
-----------------	-----------	---	-----	---	---	---

VME: valeur limite de moyenne d'exposition

VLCT: valeurs limites court terme

VLE: valeurs limites d'exposition

8.2 Contrôles de l'exposition:

8.2.1 Contrôles techniques appropriés: Ventilation générale.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle:

8.2.2.1 Protection des yeux/du visage: Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

8.2.2.2 Protection de la peau:

Protection des mains: Porter des gants appropriés. Un gant de protection contre les substances chimiques selon la norme EN 374 est approprié. Avant usage vérifier l'étanchéité/l'imperméabilité. En cas de réutilisation des gants, bien nettoyer avant de les enlever puis bien aérer. Pour un usage spécial il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection indiqué plus haut contre les produits chimiques avec le fournisseur de ces gants.

Divers: Faire des périodes de récupération pour la régénération de la peau. Une protection de la peau (crèmes barrières/pommades) est recommandée. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

8.2.2.3 Protection respiratoire: Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

8.2.2.4 Risques thermiques: Aucune donnée disponible.

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Aspect:	liquide couleur: divers
Odeur:	acrylique
Seuil olfactif:	aucune donnée disponible
pH:	pas applicable
Point de fusion/point de congélation:	aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	aucune donnée disponible
Point d'éclair:	10°C (coupelle fermée)
Taux d'évaporation:	aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz):	pas applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:	2,1 vol. % (inférieur) 12,5 vol. % (supérieur)
Pression de vapeur (20°C):	39 hps
Densité de vapeur:	aucune donnée disponible
Densité:	1,20 – 1,24 kg/l
Solubilité(s):	partiellement miscible dans l'eau
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	430°C
Température de décomposition:	aucune donnée disponible
Viscosité:	aucune donnée disponible
Propriétés explosives:	aucune donnée disponible
Propriétés comburantes:	aucune donnée disponible

9.2 Autres informations: Aucune donnée disponible.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité: Concernant l'incompatibilité: voir en bas "Conditions à éviter" et " Matières incompatibles". Le mélange contient une (des) substance(s) réactives: risque d'allumage.

10.2 Stabilité chimique: Pas de décomposition si le produit est stocké et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses: Aucune donnée disponible.

10.4 Conditions à éviter: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Rayonnement UV/la lumière naturelle.

10.5 Matières incompatibles: Combustibles - réducteurs.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Monomère de méthacrylate de méthyle.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques: Il n'existe pas de données d'essai sur le mélange comme tel.

Substances:

Méthacrylate de méthyle

Toxicité aiguë: LD50, oral: 7872 mg/kg (RTECS, 47796)

Mélanges:

Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres informations: L'exposition répétée et prolongée aux solvants peut causer des lésions au cerveau et au système nerveux.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité: Le mélange n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement.

12.2 Persistance et dégradabilité: Aucune donnée disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation: Aucune donnée disponible.

12.4 Mobilité dans le sol: Aucune donnée disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB: Aucune donnée disponible.

HI-MACS® JOINT ADHESIVE KIT - COMPONENT A

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

12.6 Autres effets néfastes: Aucune donnée disponible.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets: Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter le rejet dans l'environnement. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU: Aucune donnée disponible.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies: Aucune donnée disponible.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport: Aucune donnée disponible.

14.4 Groupe d'emballage: Aucune donnée disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement: Aucune donnée disponible.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucune donnée disponible.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Aucune donnée disponible.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Les substances contenues dans le mélange ne sont soumises ni à autorisation accordée en vertu du titre VII, ni à restriction appliquée en vertu du titre VIII du règlement (CE) N° 1907/2006.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: L'évaluation de la sécurité chimique pour les substances de ce mélange n'est pas disponible.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Liste des mentions de danger:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

R11 Facilement inflammable.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Conseils relatifs à la formation: Instruction dans le travail avec le produit doivent être inclus dans le système éducatif sur la sécurité au travail (formation initiale, formation sur le lieu de travail, répétition de formation) selon des conditions concrètes sur le lieu de travail.

Restrictions d'emploi recommandées (c'est-à-dire les recommandations facultatives du fournisseur): Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres fins que pour ce qui est nommé (point 1.2). En raison du fait que les conditions spécifiques d'utilisation du mélange sont hors de contrôle du fournisseur, il s'agit d'une responsabilité de l'utilisateur d'ajuster les mises en garde pour les lois et règlements locaux. Informations sur la sécurité décrivent le produit en termes de sécurité et ils ne peuvent pas être considérées comme des informations techniques sur les produits.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: FDS a été élaborée conformément aux exigences prévues à l'annexe II du

règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil. FDS a été préparée en utilisant les données de fabricant. Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette FDS a été élaborée exclusivement pour ce produit et est exclusivement destinée à ce produit.

Procédure de classification:

Propriétés physiques et chimiques: La classification est fondée sur un mélange testé.

Dangers pour la santé/dangers pour l'environnement: La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

But de la FDS: Le but de cette fiche est de fournir des informations pertinentes pour assurer une manipulation correcte et le contrôle des risques/dangers.

Abréviations et acronymes

CLP	Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labelling and Packaging) des substances et des mélanges
Eye Irrit.	irritation oculaire
F	facilement inflammable
Flam. Liq.	liquide inflammable
GHS	"Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals" Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques élaboré par l'Organisation des Nations Unies
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
ppm	parties par million
REACH	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques)
Skin Irrit.	irritation cutanée
Skin Sens.	sensibilisation cutanée
STOT SE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
vPvB	very Persistent and very Bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulable)
Xi	irritant